

COMPTE RENDU DU COLLOQUE

Du mardi 5 juin 2018

AU CNAM

**Quelles innovations dans la prise en charge des personnes âgées
à domicile et dans des structures adaptées ? :
Tour d'horizon international**



La Fondation Casip-Cojasor, en partenariat avec le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers), a organisé le 5 juin 2018 un colloque sur les innovations internationales dans la prise en charge des personnes âgées à domicile et dans les structures adaptées. Grâce au mécénat d'Hadagio et des laboratoires Medilis, ce sont presque 300 personnes qui ont pu assister à cet événement au CNAM. Curieux des innovations qui fleurissent à travers le monde pour mieux servir les aînés, les professionnels de santé, du médico-social et de l'action sociale ont été nombreux à assister à cet événement. Les acteurs du secteur sont venus chercher de nouvelles pistes pour permettre aux seniors de rester à domicile ou, quand la dépendance devient telle, qu'elle ne permet plus le maintien à domicile, de vivre dans des structures adaptées en collectivité.

C'est face à un amphithéâtre comble qu'Olivier Faron, le délégué général du Cnam, et Eric de Rothschild, le président de la Fondation Casip-Cojasor, ont ouvert la journée. Tous les deux ont tenu d'emblée à souligner l'intérêt du partenariat entre deux experts de l'action sociale et du médico-social et de la formation pour évoquer le sujet des innovations face au vieillissement des populations, sujet au combien d'actualité.

En guise d'introduction, le sociologue Serge Guerin, spécialiste de la question des seniors, a surpris son public en mettant l'accent non pas sur les gérontechnologies ou sur l'habitat des seniors mais sur le besoin d'innovation en matière de langage relatif à la personne âgée. Il propose d'abandonner les termes de « dépendance », d'« Ehpad » ou « maintien à domicile » pour des mots moins violents et plus adaptés. Selon Serge Guerin, l'innovation passera également par l'empowerment, c'est-à-dire l'implication des personnes âgées dans les changements et les prises de décisions. Les exemples du Cash for care (dispositif qui confère au bénéficiaire de gérer l'aide accordée comme il l'entend) ou du Beacon Hill village aux Etats-Unis (villages où les personnes âgées s'entraident) que dépeint Jean Philippe Viriot-Durandal, Professeur de sociologie spécialiste des questions du vieillissement, vont dans ce sens. Au contraire, au Japon, le Cash for care n'existe pas, l'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie se présente en nature de manière à soulager les enfants-aidants (surtout les femmes) tout en les incitant à rester sur le marché du travail. En Suède, la majorité (75%) des aidants familiaux travaillent également, mais depuis 2009, ils sont

indemnisés à hauteur de 80% de leurs revenus quand ils prennent un congé (100 jours sur une vie) pour s'occuper de leur proche en perte d'autonomie. Michel Naiditch, médecin de santé, chercheur associé à l'IRDES, constate que dans la plupart des pays l'aide formelle et l'aide informelle se chevauchent, l'une peut se substituer à l'autre au risque de créer des conflits. Il n'en reste pas moins que les aidants professionnels sont, d'une manière générale, plus présents dans les pays du nord que dans les pays du sud alors que les aidants familiaux vieillissants deviennent une ressource menacée.

Le maintien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie s'accompagne souvent d'une adaptation du logement. Ce changement est la plupart du temps mal accepté, c'est pourquoi le Mouvement Soliha en France tente de comprendre et de lever les résistances dans le cadre d'ateliers « Bien chez soi », des cafés aidants/aidés ou des jeux d'aménagement. Ce n'est qu'après que Soliha accompagne les personnes dans les projets de travaux. Aux Pays de Galles, Jim Hogg explique que le service « Moving in » a le même objectif mais pour le déménagement des seniors vers des résidences autonomie. Grâce à un soutien psychologique, à un accompagnement pour la vente et à l'accès au nouveau lieu de vie ainsi qu'une aide pour le déménagement, les personnes finissent par accepter de changer de domicile. Cette démarche permet de libérer des appartements pour des familles et de réduire le taux d'hospitalisation des personnes âgées. La vente du bien immobilier peut également faciliter le financement d'aides à domicile.

Plus que la résidence autonomie, ce sont les habitats participatifs et solidaires qui restent à développer, selon la sociologue Anne Labit. Il s'agit d'une alternative entre le domicile et l'Ehpad développée notamment en Angleterre et en Belgique dans les maisons Abbeyfield. Elles permettent aux seniors de maintenir leur autonomie et de ne plus vivre seuls tout en étant chez eux. Comme le précise Dominique Argoud, ce type d'habitat répond à une volonté des personnes âgées de rester intégrés à la société et d'être considérés comme des citoyens à part entière en gardant leur autonomie.

Jérôme Pigniez, Fondateur de Silvernight et des trophées SilverEco et président de ON MEDIO, revient lui aussi sur la notion d'autonomie et prédit que ce sont les robots qui permettront aux personnes âgées de maintenir leur indépendance. Aider de machines, les seniors ne seront plus dépendants d'aides à domicile ou de soignants intervenant à heure fixe. Au Japon, comme le rappelle Sandra Bertezene, titulaire de la Chaire de Gestion des Services de Santé au Cnam, la baisse de la population est telle que la robotisation dédiée aux personnes âgées est même soutenue par les pouvoirs publics. La robotique fait partie intégrante de la culture et de l'imaginaire, car selon la tradition nipponne, les objets, les robots ont une âme. Dans beaucoup d'autres pays et notamment en France, le secteur des gérontechnologies peine au contraire à décoller, car les plus de 75 ans n'ont presque pas connu, ni utilisé ces nouveaux outils au cours de leur vie. C'est ce qu'a pu constater la société française Novel'up avec le Phoque PARO qui n'a pas connu en France le succès rencontré en Asie. Selon Sandra Bertezene, en sachant allier éthique et pragmatisme, la robotique finira par s'imposer en France comme ailleurs. Elle devra permettre à faire évoluer les métiers liés à la prise en charge des seniors et les compétences dans le secteur.